



COMMUNIQUÉ



Au service de la transition climatique, l'ADEME et Fideas Capital annoncent un partenariat original

Paris, le 5 décembre 2022. L'ADEME, agence de la transition écologique au service de l'atteinte des objectifs de décarbonation de l'économie française, a développé ACT Pas à Pas, à destination des entreprises des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre. ACT Pas à Pas est une boîte à outils qui leur permet de planifier et construire leur transition bas carbone en définissant leur stratégie de décarbonation et leur plan de transition associé.

En novembre 2022, FIDEAS Capital a lancé ACT for Climate, première SICAV à adopter le statut de société à mission, avec pour raison d'être d'accélérer la transition climatique des entreprises dans lesquelles elle investit.

Forts de leurs convictions communes quant à l'impact attendu des investisseurs dans la transition climatique, l'ADEME et ACT for Climate ont établi un partenariat pour la promotion et l'opérationnalisation de la méthode ACT Pas à Pas auprès des entreprises dont la SICAV sera actionnaire.

En plus de la méthode elle-même, la SICAV apportera des expertises techniques et de conduite du changement, grâce aux interventions d'iCare et Sparknews. Elle prendra en charge, avec le soutien financier de l'ADEME, une partie des coûts de ces prestations. C'est la 1^{ère} fois qu'une SICAV redistribuera des subventions publiques.

« Avec le projet ACT for Climate, nous ouvrons une nouvelle voie en soutenant les investisseurs qui souhaitent contribuer à des actions tangibles, allant au-delà du simple investissement, et sommes attentifs à leur adhésion à cette démarche. Les entreprises sont conscientes, ou doivent rapidement le devenir, de la valeur ajoutée de cet engagement et des opportunités d'une mise route précoce et structurée de leur transition. ACT for Climate représente donc une forte opportunité de favoriser les échanges et la collaboration entre ces deux acteurs. » précise Edouard Fourdrin de l'ADEME.

« Fideas Capital est fière que son projet innovant, ACT for Climate, ait été retenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet ACT 2022. Cela démontre sa pertinence et la confiance de l'ADEME dans sa mise en œuvre. C'est un renfort évident pour la confiance des investisseurs. » indique Pierre Filippi, Président de Fideas Capital.

Contacts presse **ADEME** : ADEME Presse
ademepresse@havas.com
Fideas Capital : MORE with less
Pascale SAFTA
+33 6 26 74 48 46
pascalesafta@morewithless.fr

Contacts **ADEME** : info@actinitiative.org
Fideas Capital : Pierre FILIPPI
+33 6 34 32 19 89
pfilippi@fideas.fr

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

A propos de ACT pas à pas

ACT (Assessing low Carbon Transition) est une initiative internationale portée par l'ADEME, le CDP et la World Benchmarking Alliance. Elle est inscrite à l'agenda de l'action de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et vise à fournir aux entreprises, quels que soient leur taille, leur secteur ou leurs marchés, des méthodes et des outils pour travailler sur des stratégies de transition bas carbone compatibles avec l'Accord de Paris.

ACT Pas à Pas s'inscrit dans cette démarche et permet d'accompagner les entreprises dans la construction de leur stratégie de décarbonation et leur plan de transition associé.

L'ADEME poursuit le déploiement de l'initiative en France à travers le Programme Volontaire Français en offrant un soutien financier aux entreprises, des formations pour les différentes parties prenantes ainsi qu'une mise en relation entre les différents acteurs de l'écosystème ACT.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de l'initiative ACT : <https://actinitiative.org/> ou écrire à l'adresse suivante : info@actinitiative.org

A propos de Fideas Capital

Fideas Capital est une société de gestion française indépendante créée en 2007. Elle est agréée et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Société de Gestion de Portefeuille (agrément n° GP-0700046) et en tant que gérant AIFM (agrément n° 88397). Elle a intégré la problématique du climat et de la transition à l'ensemble de ses gestions et y applique son approche bas carbone **SmartforClimate**, inclusive et issue de sa recherche propriétaire. Avec **ACTforClimate** Fideas Capital va plus loin et recherche un impact tangible, par son accompagnement et soutien de la transition des entreprises investies.

A propos de la SICAV

ACTforClimate investira, sur un horizon de 5 ans minimum, sur un nombre limité de petites valeurs cotées, majoritairement françaises. Elles seront sélectionnées pour leur qualité, leurs perspectives, leur valorisation attrayante ET l'importance, pour elles, d'une transition bas carbone à initier ou à accélérer. **ACTforClimate** apportera à cette transition sa contribution, son accompagnement, au moyen d'un engagement actionnarial collaboratif et fort. L'objectif de la SICAV est de permettre à ces sociétés de contribuer à la transition et, ainsi, d'adapter et de pérenniser leur modèle économique, de renforcer leur rentabilité, d'améliorer leur valorisation boursière. En détenant une participation moyenne 2,5% du capital de ses cibles, la SICAV démultipliera son impact, sur 40 Millions d'Euros de capitalisation boursière pour un million d'Euros investis. La SICAV, de type « professionnel spécialisé » est réservée aux investisseurs désignés par l'Article 423-27 du Règlement Général de l'AMF.

A propos de I Care

Cabinet de conseil en stratégie dans le domaine de l'environnement, I Care accompagne depuis 2008 les entreprises, les institutions financières et les organisations publiques dans leur transition vers une société à faible impact environnemental. De la réflexion stratégique aux solutions opérationnelles, I Care propose des solutions innovantes sur une large gamme d'enjeux environnementaux avec pour objectif d'aider la société à évoluer vers une économie durable.

A propos de Sparknews

Créée en 2011 et B Corp depuis 2019, Sparknews est une entreprise à impact de 20 collaborateurs dédiée à la Transformation Culturelle pour accélérer la transition sociale et environnementale. Sparknews accompagne les CEOs, Comex et les directions opérationnelles du SBF120, ETI et PME dans leur compréhension (intellectuelle, émotionnelle et pratique) des enjeux et leur transformation positive possible. Sparknews intervient sur mesure avec des exemples concrets, probants et enthousiasmants pour engager les dirigeants et leurs équipes, avec des formats adaptés. Sparknews a développé notamment une méthodologie du récit de transformation, des séminaires de leadership à impact pour les CEOs avec leurs enfants, le Club de la Transformation Positive pour que les C Levels puissent partager des bonnes pratiques et résoudre certains enjeux ensemble... En parallèle, Sparknews mobilise et fédère les médias (français et de 50 pays) pour mieux traiter les enjeux sociaux et environnementaux et sous un angle "impact positif".